

interposa son autorité. Après un jour ou deux, on dut décrocher les lampes électriques et se contenter des cierges traditionnels.

Qu'aurait dit le docte cardinal s'il avait assisté aux fêtes de la canonisation à Saint-Pierre, où les cierges étaient en partie remplacés par des lampes à incandescence, qui, il faut l'avouer, produisaient le meilleur effet ? La couronne d'étoiles, par exemple, qui entourait la gloire du Bernin, où étincelait un transparent représentant la Sainte-Trinité et qui était puissamment éclairé par des lampes à arc, formait un ensemble dont il n'était pas possible de n'être point frappé. Le tri-duum pour saint Jean de la Salle, qui eut lieu quelques jours après à Saint-Louis-des-Français, employa le même système, et pour la décoration intérieure de l'église et pour l'illumination de la façade. A partir de ce moment, la lumière électrique avait conquis droit de cité dans les églises. Elle ne faisait point concurrence à l'éclairage liturgique, mais lui prêtait un nouvel et étincelant appoint.

— Le nouveau cardinal préfet des Rites est le cardinal Ferrata, qui était auparavant préfet des Indulgences et Reliques ; la charge qu'il occupait a été donnée au cardinal Cretoni, qui jusqu'alors n'avait encore aucune préfecture de congrégation.

— La santé du cardinal Ledochowski, préfet de la Propagande n'est point aussi bonne qu'on pourrait le désirer. La vue surtout s'est affaiblie à un tel point que l'éminent cardinal n'y voit plus assez pour signer. Il a dû se faire faire une griffe pour signer les nombreuses pièces qui émanent de sa congrégation ; mais pour éviter tout abus, il tient constamment cette griffe fermée dans un tiroir dont il porte constamment la clef sur lui.

— Le Souverain-Pontife vient de faire publier à l'imprimerie Vaticane ses actes pontificaux faits pendant l'année 1899. Nous y relevons les documents suivants qui montrent la sollicitude de Léon XIII pour amplifier le royaume de Dieu en créant, soit de nouveaux évêchés, soit des vicariats apostoliques. Ces créations sont le plus éclatant témoignage du progrès que la foi fait dans les âmes, et du bien qui s'opère sous l'œil vigilant du premier des pasteurs.

Le 4 mai 1899, érection par bref *In principis apostolorum* du nouveau vicariat apostolique de Siam.